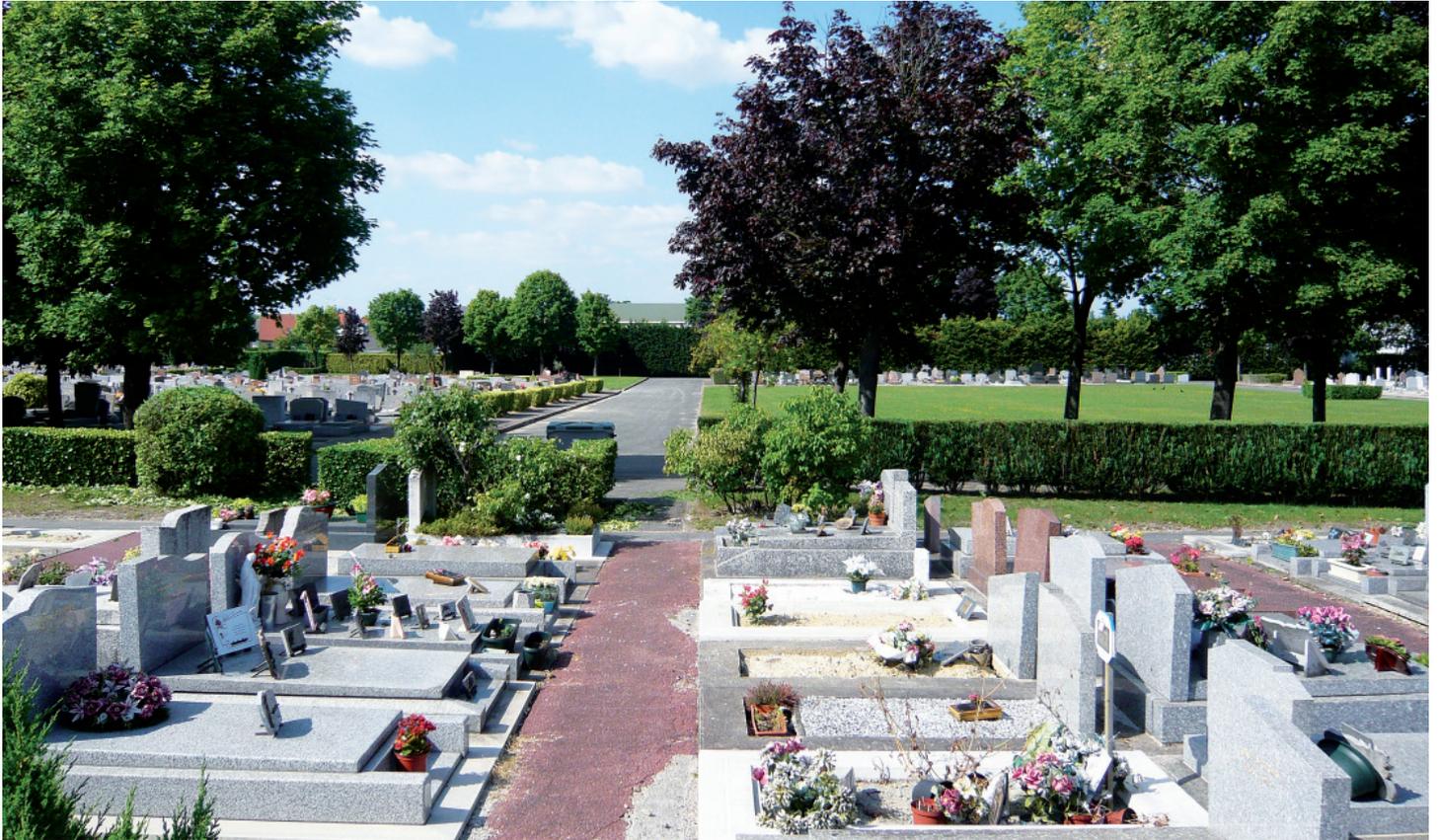


Cimetière intercommunal de Bondy

Situation, enjeux urbains
et d'aménagement des cimetières



Directeur de la publication: Francis Rol-Tanguy

Directrice de la rédaction: Dominique Alba

Étude réalisée par: Emmanuelle Roux et Véronique Dorel, Mélanie Guilbaud, Michèle-Angélique Nicol, Aurore Pitel, Pauline Virot et Gian Marco Vidor (Centre d'Histoire des Emotions, Institut Max Planck pour le Développement Humain - Berlin).

Sous la direction de: Frédéric Bertrand

Traitements statistiques: Sandra Roger et Myriel Curioni, Marie Donius.

Cartographie: Alain Beauregard, Marie-Thérèse Besse, Christine Delahaye, Eugénio Dragoni, Bernadette Eychenne, Daniel Geraudie, Julien Gicquel et Claude Luciani.

Dessin: Yé Zhao

Recherche documentaire: Maud Charasson, Muriel Rouzé et Sérída Zaïd.

Maquette: Apur

Photos: Apur sauf mention contraire

Cimetière intercommunal de Bondy¹

Les communes de Bondy et du Pré-St Gervais disposent chacune d'un cimetière communal et en commun du cimetière intercommunal de Bondy. Ce cimetière intercommunal, situé sur le territoire de Bondy, concerne donc les 70 550 habitants de ces deux communes.

La commune de Bondy est située dans la zone dense et l'influence directe de Paris. Elle présente une densité humaine de 184,5 personnes/hectare, inférieure à la moyenne des trois départements de petite couronne (224,3). On note en particulier que la densité d'emplois est très inférieure à la moyenne : 24,2 emplois salariés/hectare contre 54,1 en moyenne.

La structure par âge des populations de Bondy et Le Pré-Saint-Gervais est similaire à celle qui s'observe en Seine-Saint-Denis. 29 % de la population a moins de 20 ans tandis que 14 % ont 60 ans ou plus.

Entre 1999 et 2006, la part des 60 ans ou plus a beaucoup diminué à Bondy (-2 points) sous l'effet d'une croissance particulièrement importante de l'ensemble de population sur cette période (+1,8 % par an) en comparaison à l'Île-de-France (+0,8 % par an). Cette croissance a profité à la population jeune, sous l'effet des migrations résidentielles. Au Pré-Saint-Gervais, de la même façon, la part des 60 ans ou plus a diminué (-1,5 point). Cette tendance va à l'encontre de ce qui s'est observé au niveau régional (hausse de +0,7 point de la part des 60 ans ou plus).

L'observation de l'activité du cimetière entre 2003 et 2008 montre que les décès et les inhumations sont relativement stables sur la période, à l'exception de 2003 (épisode de canicule exceptionnelle) où les décès et les inhumations ont été plus nombreux. Le nombre annuel de décès de résidents semble donc stable variant de 806 en 2004 à 886 en 2005. Le nombre d'inhumations varie de 127 en 2007 à 177 en 2008. La part des résidents décédés inhumés dans ce cimetière est assez faible, comprise entre 15 % en 2007 et 20 % en 2008.

Ce cimetière compte 5 441 emplacements, dont 1 700 disponibles, répartis sur une surface de 6 ha.

Les pratiques d'inhumation observées entre 2003 et 2008 montrent une part de 91 % pour les cercueils et de 9 % pour la crémation. Les cercueils sont inhumés pour 42 % d'entre eux en caveaux et pour 58 % en pleine terre.

Les cendres sont toutes inhumées en urnes.

Le cimetière intercommunal de Bondy a été créé en 1965. Il fait partie des 14 % de cimetières récents adhérant au Sifurep créés après 1950. Il a bénéficié d'une extension en 1995.

Le cimetière de Bondy est l'un des 5 cimetières enquêtés qui relèvent de la gestion intercommunale. La Ville de Bondy adhère, avec la Ville du Pré-Saint-Gervais, à un Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), une des huit formes juridiques que peut adopter un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Par convention et jusqu'en 2012, ce cimetière accueille également les défunts de la commune d'Aulnay-sous-Bois.²



LE CIMETIÈRE DANS SON ENVIRONNEMENT

Le cimetière intercommunal de Bondy se trouve aux confins des limites communales d'Aulnay-sous-Bois, du Blanc-Mesnil, de Bobigny, de Bondy, de Drancy et des Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Il est implanté à proximité de l'autoroute A3 et au nord-ouest du canal de l'Ourcq. Le réseau des grands équipements dans lequel il s'insère concerne des échelles globales à locales. À l'est, le square des anciens combattants d'Afrique-du-nord le sépare de l'ancien cimetière des Pavillons-sous-Bois. Au sud, se trouvent le bois de Bondy, d'une petite dizaine d'hectares, et une usine de production énergétique par géothermie (le Syndicat mixte pour la production de la chaleur SMPDC Bondy Énergie). Le CHU Jean-Verdier, ainsi que la maison de retraite Arthur-Groussier, sont proches également.



Le cimetière couvre la quasi-totalité d'un îlot occupé par des équipements sportifs en plein air et couverts, et par de l'habitat pavillonnaire.

Il dispose d'un seul accès par l'avenue Henri-Varagnat (D41), sur la façade ouest du cimetière. Cette entrée monumentale du cimetière marque solennellement la symbolique du lieu.



Les clôtures du cimetière qui donnent sur la ville sont en palissades de béton. Au nord les limites séparatives avec les terrains de tennis en plein air sont composées de grillages doublés de haies. À l'est la limite entre le cimetière et les pépinières n'est quasiment pas matérialisée.

1. Entretien avec la conservatrice le 10 mars 2010.

2. La commune d'Aulnay-sous-Bois participe aux frais de fonctionnement selon un ratio rapporté au nombre d'habitants (29 %) mais pas aux frais d'investissement (Bondy 90 % et Le Pré-Saint-Gervais 10 %).

ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DU CIMETIÈRE

La séquence d'entrée est monumentale et se fait en deux temps. Depuis la rue le visiteur franchit un seuil composé du pavillon de logement du gardien, à gauche, et d'un pavillon d'entrée comportant une salle de cérémonie, à droite.

La vaste esplanade extérieure se prolonge à l'intérieur de la nécropole derrière une grille à claire-voie. Une haute haie de thuyas matérialise une des trois limites du seuil d'entrée dans le cimetière. Les deux autres étant les pavillons implantés de part et d'autre de la large grille d'entrée. La séquence menant de la ville à l'intérieur de la nécropole se fait donc par étapes successives. Passé cette vaste esplanade, l'étendue du cimetière s'offre d'un seul coup d'œil. Divers panneaux signalétiques permettent de se repérer.

La composition intérieure se développe sur un seul plateau dont la dominante végétale, est largement due aux divisions engazonnées, inoccupées à ce jour. Cela signifie qu'à terme, cette perception peut être amenée à disparaître si aucune disposition visant à maintenir la part du végétal n'est prise.

Le réseau de desserte intérieure s'appuie sur une grille régulière composée de cinq divisions orientées nord sud et d'une étroite division qui longe l'ensemble de la limite sud du cimetière. Cette dernière est cernée au nord par une composition végétale linéaire composée d'une bande de pelouse et de haies basses de fusains et d'un double alignement d'érables rouges et jaunes de part et d'autre de la voie de circulation jusqu'au pavillon d'entrée. La composition d'ensemble est ainsi tenue au nord comme au sud par de généreux linéaires d'arbres d'alignement.

Un mur végétal a été réalisé au nord de la quatrième division. Du fait de la proximité des terrains de tennis, le carré israélite a fait l'objet d'un aménagement spécifique. De hautes haies de thuyas ont été plantées pour doubler l'écran végétal de la clôture et limiter ainsi le dépôt de poussière de terre battue sur les sépultures.

Une des particularités du cimetière intercommunal de Bondy est d'avoir affecté des divisions selon les types d'occupation : une division pour les 10 ans pleine terre, une autre pour les 30 ans pleine terre, une troisième pour les 30 ans en caveaux, etc.

Une autre particularité est qu'une bonne partie de l'emprise du cimetière est occupée par des usages qui ne sont pas directement liés à son activité funéraire :

- Le long de l'avenue Henri-Varagnat se trouvent des commerces funéraires, un parking et des terre-pleins plantés sous lesquels, d'après la conservatrice, il y a probablement un réservoir ou un bassin de rétention d'eau. Une partie de ces espaces semblent appartenir à l'espace public de la commune alors qu'en réalité l'ensemble de la parcelle appartient au Syndicat intercommunal.

- Dans la partie est du cimetière, une pépinière gérée par la direction des espaces verts de la Ville de Bondy occupe quasiment un tiers de l'emprise totale du cimetière (18280 m²). Des ruches y sont implantées (comme dans le cimetière du Mont-Valérien).

- Enfin, le long de la limite sud du cimetière, une déchetterie est directement accessible pour la société de l'Union des travaux qui en contrepartie participe à l'entretien du cimetière.





Il existe une diversité de sols : bitume, sable autour des divisions et herbe. Néanmoins, dans l'ensemble du cimetière, les voies circulées et la majeure partie des allées secondaires au sein des divisions sont recouvertes de bitume. Les trottoirs sont pour la plupart en stabilisé. Le pourcentage de sol perméable est donc plutôt élevé à ce jour du fait de divisions inoccupées engazonnées (environ deux cinquièmes des divisions).



En matière de gestion durable, le cimetière a réglementé l'usage des produits phytosanitaires comme pour 80 % des cimetières et pratique le recyclage de ses déchets. Il est soumis à des contraintes d'inondations à cause d'une nappe phréatique située 2,50 m en sous-sol.

Enfin, ce cimetière n'accueille pas d'autres usages que celui du recueillement.

OFFRE D'ÉQUIPEMENTS ET SÉPULTURES

En moyenne, les cimetières étudiés disposent de 3 à 4 équipements différents sur les 12 proposés. Le cimetière intercommunal de Bondy en propose 3 : columbarium, ossuaire et salle de cérémonie.

On notera l'absence de jardin du souvenir qui sera obligatoire au 1^{er} janvier 2013.

Le cimetière offre une grande diversité de services aux visiteurs (points d'eau, bancs, abris, aire de stationnement) et des aires de services. En revanche, il n'est pas accessible aux voitures particulières et aux deux roues.



Pavillon d'entrée et salle de cérémonie

Dans le bâtiment d'entrée une grande salle solennelle et lumineuse permet de recevoir une centaine de personnes. Cet équipement est remarquable du fait de sa rareté dans le corpus étudié, mais aussi par sa qualité spatiale.

Bancs et fontaines

Les bancs et fontaines sont bien répartis et en quantité suffisante. Leur design est sobre mais élégant.



Espace cinéraire et caveaux provisoires

À l'arrière du mur végétal de l'entrée se trouve un bâtiment qui accueille douze emplacements de caveaux provisoires en enfeus (ce qui est rare et plus que la moyenne des cimetières enquêtés), et quatre espaces couverts accueillant chacun 70 cases de columbariums. Cette offre cinéraire est remarquable du fait qu'elle diffère de l'offre systématique en pierre rose polie que la plupart des cimetières proposent. De plus il s'agit d'une des rares constructions repérée sur les sites visités qui témoigne d'une bonne composition d'ensemble. Elle propose d'avance un nombre satisfaisant de cases disposées de façon collective. Au total, cet équipement créé en 1984 propose 280 places actuellement occupées à 62 %.



Caveau provisoire



Ossuaire

L'ossuaire de ce cimetière occupe l'équivalent de huit emplacements courants. Il n'a pas été identifié.

Divisions et concessions

En dehors des terrains communs, le cimetière propose une offre très diversifiée de durées de concessions (cinquantenaires, trentenaires et décennales) et la possibilité de sépultures en pleine terre de 15 et 30 ans. Contrairement à la majorité des cas, les concessions perpétuelles ne sont pas autorisées.



Le terrain commun est organisé en rangées de quatre, bordées de selles en béton, réparties côte à côte dans une division dont le sol est lui-même couvert de béton. La pauvreté du dispositif pourrait être améliorée par des plantations (engazonnement des sépultures par exemple).

Le cimetière, occupé au 2/3, est celui qui dispose du plus de réserve de terrain dans le corpus étudié, sans que celles-ci correspondent à des réserves pour les décès dus à la canicule ou aux épidémies. Une extension est néanmoins prévue.



Tout comme 88 % des cimetières, les tarifs sont actualisés chaque année mais il n'y a pas de revente de concessions avec monuments anciens, tout comme 93 % des cimetières. Les restes exhumés sont crématisés depuis 2006, comme pour 64 % des cimetières, mais pas de façon systématique.

Sur l'ensemble des cimetières, 1/3 ont un carré israélite et 1/4 un carré musulman. Celui de Bondy intercommunal est équipé des deux, le carré musulman étant deux fois plus conséquent que le carré israélite.

Par ailleurs, un regroupement communautaire des gens du voyage est très visible du fait de la structure caractéristique de leurs monuments funéraires. De grands édicules en pierre polie sombre sont gravés à l'image du couple des défunts et parfois agrémentés d'une statue les représentant à taille réelle.



ENJEUX

À court terme, le cimetière doit récupérer une division entière sur l'emprise actuellement occupée par les espaces verts de la Ville. Par ailleurs, des travaux seront nécessaires pour pallier, d'ici le 1^{er} janvier 2013, l'absence de jardin du souvenir. Ces données pourraient conduire, sur le court terme, à définir des orientations d'aménagement spécifiques.



Le traitement des clôtures en palissade de béton pourrait faire l'objet d'une amélioration depuis l'intérieur et/ou l'extérieur. Cela permettrait une meilleure intégration urbaine générale de ce lieu de recueillement, notamment dans le rapport au bois de Bondy situé à proximité.



Plus précisément, une requalification de la limite sud du cimetière pourrait conduire à résoudre simultanément plusieurs problèmes : l'amélioration de la clôture en réalisant des rapports visuels avec le bois voisin, d'une part, et la création de nouveaux enfeus ou columbarium, types de sépultures adaptés aux conditions hydrogéologiques contraignantes de la partie sud-ouest du site, d'autre part.



Contexte général

SUPERFICIE

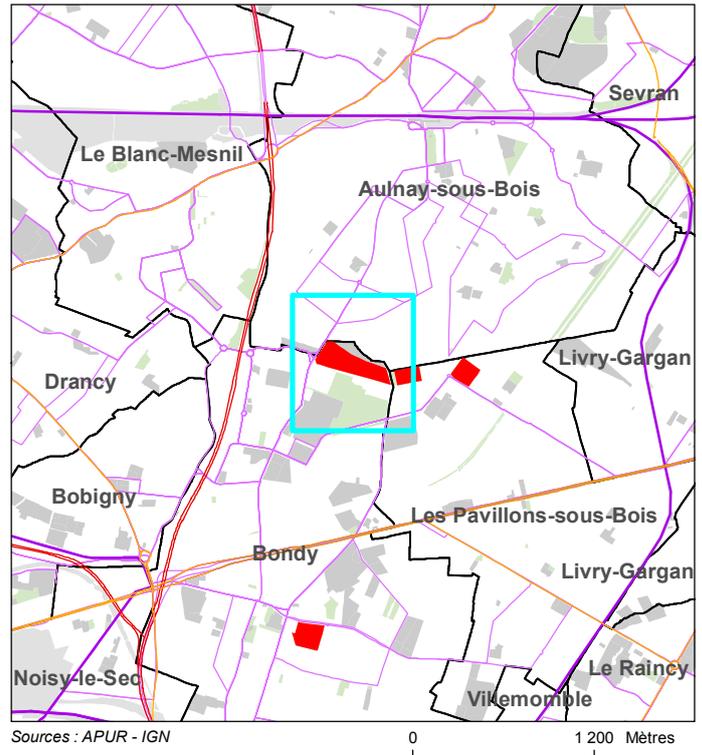
Totale du cimetière (ha)	6,04
Territoire communal (ha)	547,09
Part de la superficie communale occupée par le cimetière en %	1,10

DATES: Création: 1965 Extension(s): 1995

TRANSPORTS EN COMMUN - ACCESSIBILITE

Aire de desserte de 600m

RER/ Transilien	
Métro/ Tram	
Bus	348, 616ab, 334, 151, 346, 234, 546, 615, 134, 351



Sources : APUR - IGN

ACCES

Gardiens 1	Entrées 3				
	Principale	Secondaire	Service	Exceptionnelle	Condamnée
	76 Av Henri Varagnat		76 Av Henri Varagnat		Av du 14 Juillet

HORAIRES

	Ouvertures			Fermetures		
		Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche	
ETE	08H00	08H00	08H00	18H30	18H30	18H30
HIVER	08H00	08H00	08H00	17H00	17H00	17H00
Exceptionnel HIVER	08H00			17H30		

GESTIONNAIRES

Services municipaux intervenants dans la gestion		
Gestion intercommunale	Détails	
Espaces verts/ Environnement	<input type="radio"/>	
Etat civil	<input type="radio"/>	
Voirie	<input type="radio"/>	
Affaires générales	<input type="radio"/>	
Délégation de service public	<input type="radio"/>	
Autre (préciser)	<input checked="" type="radio"/>	SIVU, EPCI



Sources : APUR - InterAtlas

0 110 220 Mètres



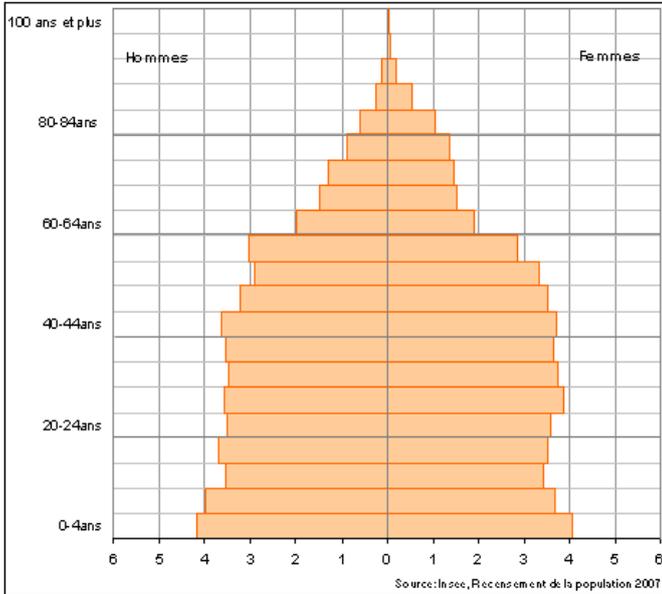
Gestion prévisionnelle

NOMBRE D'HABITANTS (Recensement de la Population 2006):

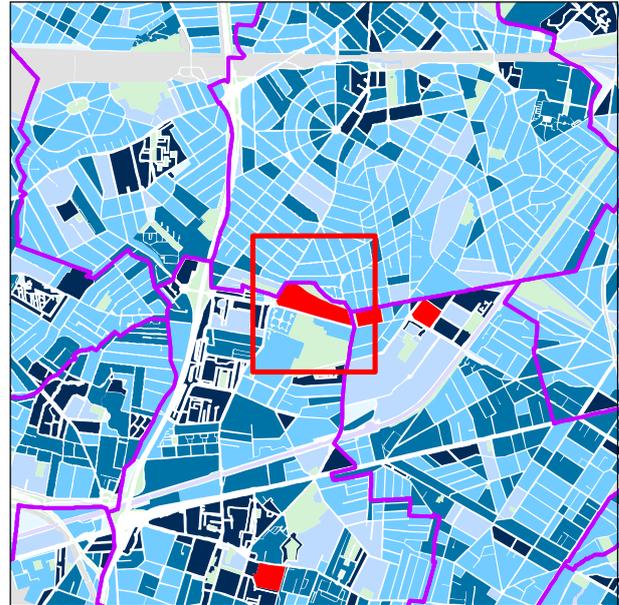
Communes adhérentes au syndicat intercommunal en 2006: **70 551 habitants**

(Bondy: 53 311, Pré-Saint-Gervais: 17 240)

PYRAMIDE DES AGES



Densité cumulée de population et d'emplois salariés 1999 et 2004

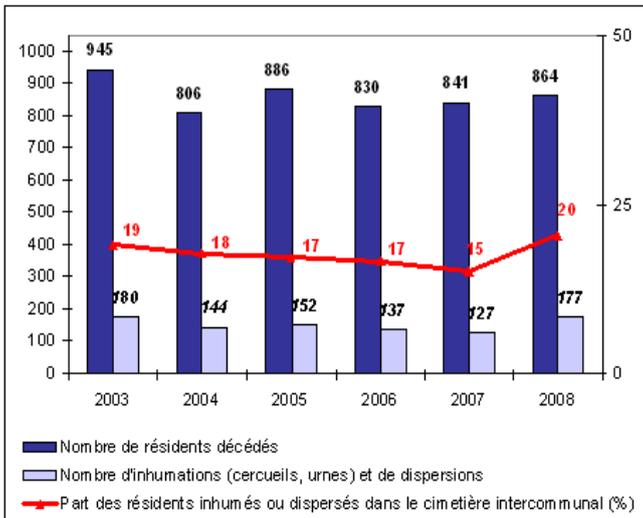


Sources:
Ilots et équipements APUR
Recensement de la population 1999 (INSEE)
CLAP 2004

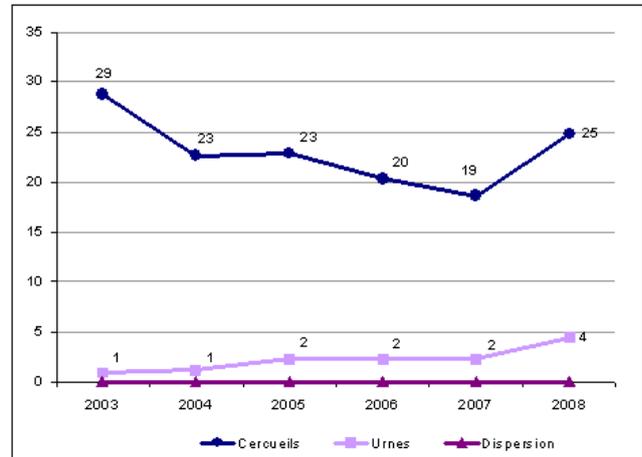
0 630 Mètres

ACTIVITE DU CIMETIERE

Nombre d'inhumations et de dispersions de cendres dans le cimetière rapporté au nombre de décès domiciliés sur le territoire communal



Densité de l'activité du cimetière: Nombre d'inhumations de cercueils à l'hectare



OFFRE FUNERAIRE

	Columbarium	Cavurnes	Jardin du souvenir	Enfeus	Ossuaire	Carré militaire	Carré des anges	Dons du corps	Espace de cérémonie	Salle de cérémonie	Crématorium
Nombre d'équipements dans le cimetière	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0
Nombre d'emplacements	280										
dont occupés par des urnes cinéraires	173										
Taux d'occupation (%)	62										
Année de création	1984										
Gratuité	○				●					○	

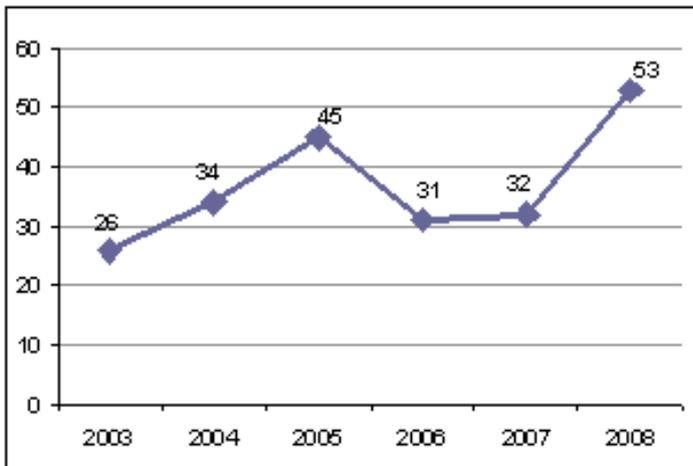


Gestion prévisionnelle

**SUPERFICIE DU CIMETIERE ET
DENSITE DES CONCESSIONS**

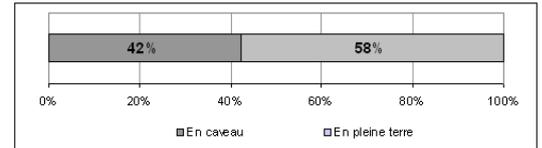
	Intercommunal	Moyenne des 28 cimetières
Superficie (en ha)	6,04	4,20
Densité	901	1771,10

**EVOLUTION DU NOMBRE DES REPRISES
ENTRE 2003 ET 2008**

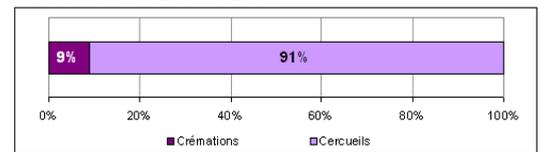


**PRATIQUES D'INHUMATION ET DE
DISPERSION ENTRE 2003 ET 2008**

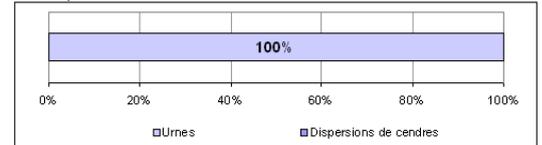
Part respective d'inhumations de cercueils
en caveau et en pleine terre de 2003 à 2008



Part respective de crémations et la part
de cercueils de 2003 à 2008

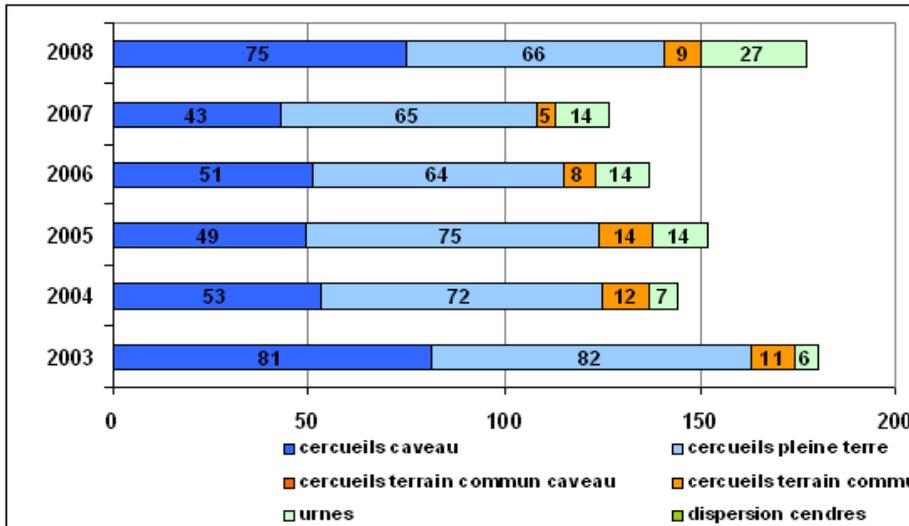


Part respective d'inhumations d'urnes et la part
de dispersions de cendres de 2003 à 2008

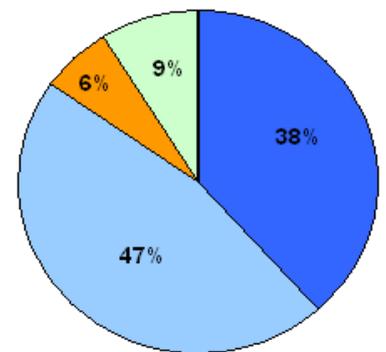


EFFECTIFS D'INHUMATIONS ET DE DISPERSIONS

Nombre et typologie de 2003 à 2008



Répartition (moyenne 2003-2008)



DUREE DES SEPULTURES

	inhumation en terrain commun	concessions					Total emplacements
		10 ans	30 ans	50 ans	perpétuelles	Autres	
existence	●	●	●	●	○	15 ans	
nombre d'emplacements	45	1275	1171	1561		1389	5441
dont disponibles	0	175	427	857		416	1700
création(s)		●	●		○		
suppression(s)		○	○	○			

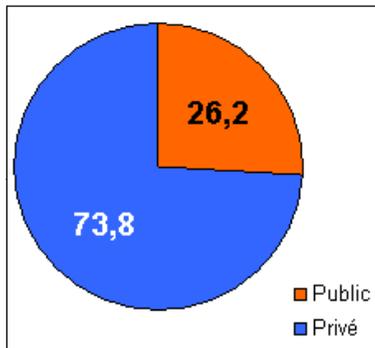


Environnement

PART DU VEGETAL

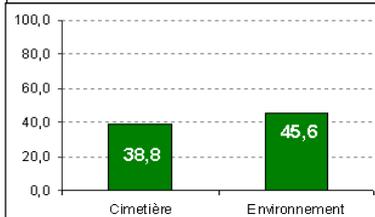
	cimetière	environnement	aire observée
surface totale en (ha)	6.04	139.26	145.30
surface du végétal en (ha)	2.35	63.45	65.79

STRATES VEGETALES

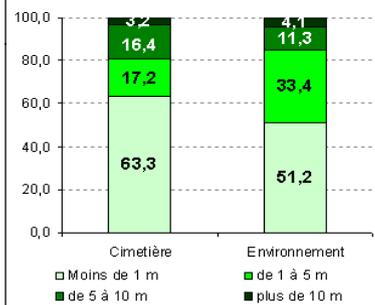


Public
Privé

Part de la végétation dans l'aire observée

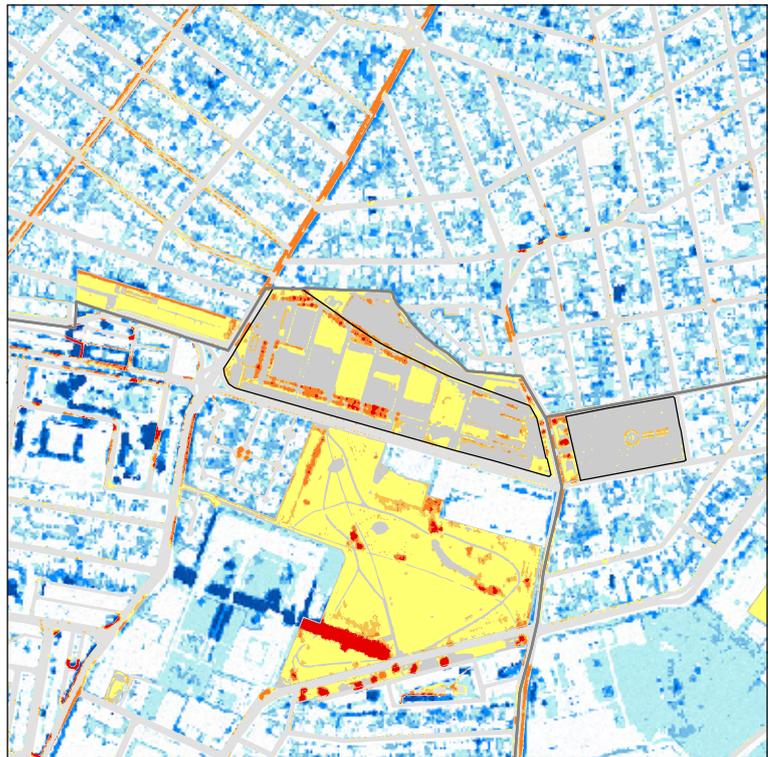


Part de la surface plantée



Part des strates du végétal

HAUTEURS DE LA VEGETATION PUBLIC / PRIVE



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 170 Mètres

PLANTATIONS

	Nombre existant	Surface existante (m2)	Nombre programmé	Surface programmée (m2)
Arbres (nbre)	140			
Arbustes (m2)		600		
Pelouses (m2)		10200		
Fleurs (m2)		260		

CONTRAINTES GEOLOGIQUES

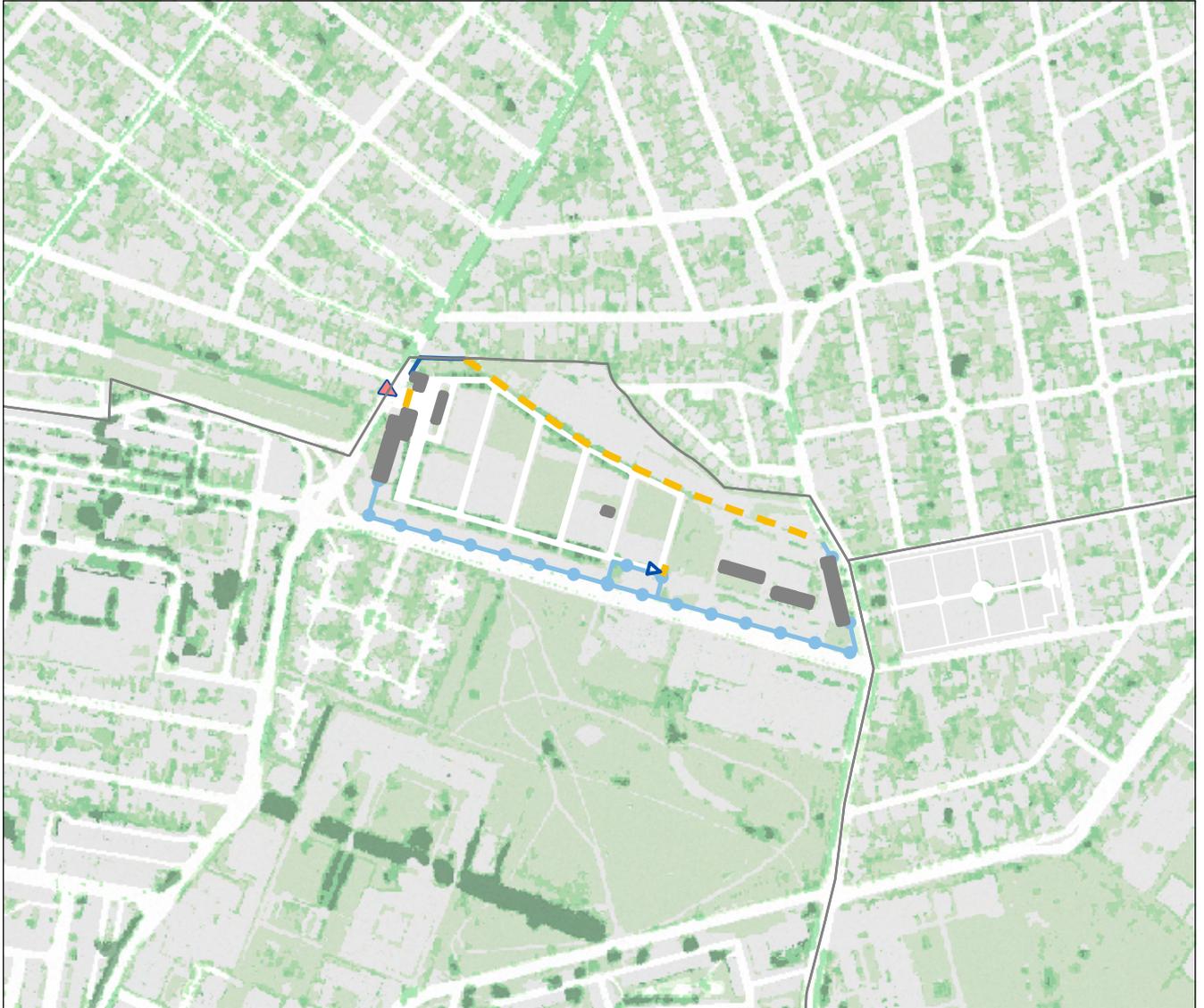
		si oui de quelle nature?
eaux	●	nappe phreatique a 2,5m
carrières	○	
roches	○	
sols pollués	○	

GESTION DURABLE DU CIMETIERE

		Prestations			
		service municipal	externalisation	nature	coût annuel
récupération des eaux pluviales	○				
réduction des surfaces imperméabilisées	○				
traitement des déchets végétaux	●		oui		
traitement des autres déchets recyclables	●		oui	casse monuments, bois de cercueils, suite exhumations	
traitement des autres déchets non recyclables	●	oui			
réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires	●		oui	entretien espaces verts	
autre					

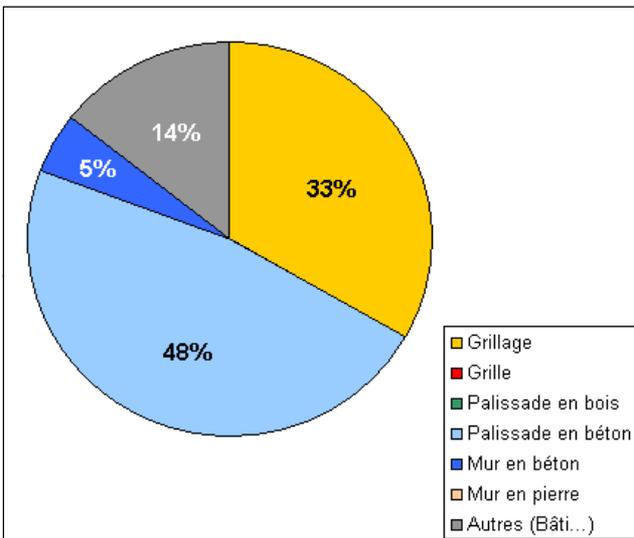


CLÔTURES ET ACCÈS



Sources : APUR, Photo infrarouge - MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 60 Mètres



Types de clôtures :

- grillage
- grille
- mur en béton
- mur en pierre
- palissade en béton
- palissade en bois
- mur en béton avec vue
- palissade en béton avec vue

Hauteurs de la végétation :

- En mètres :
- moins de 1
 - de 1 à 5
 - de 5 à 10
 - plus de 10

emprise des bâtiments dans le cimetière

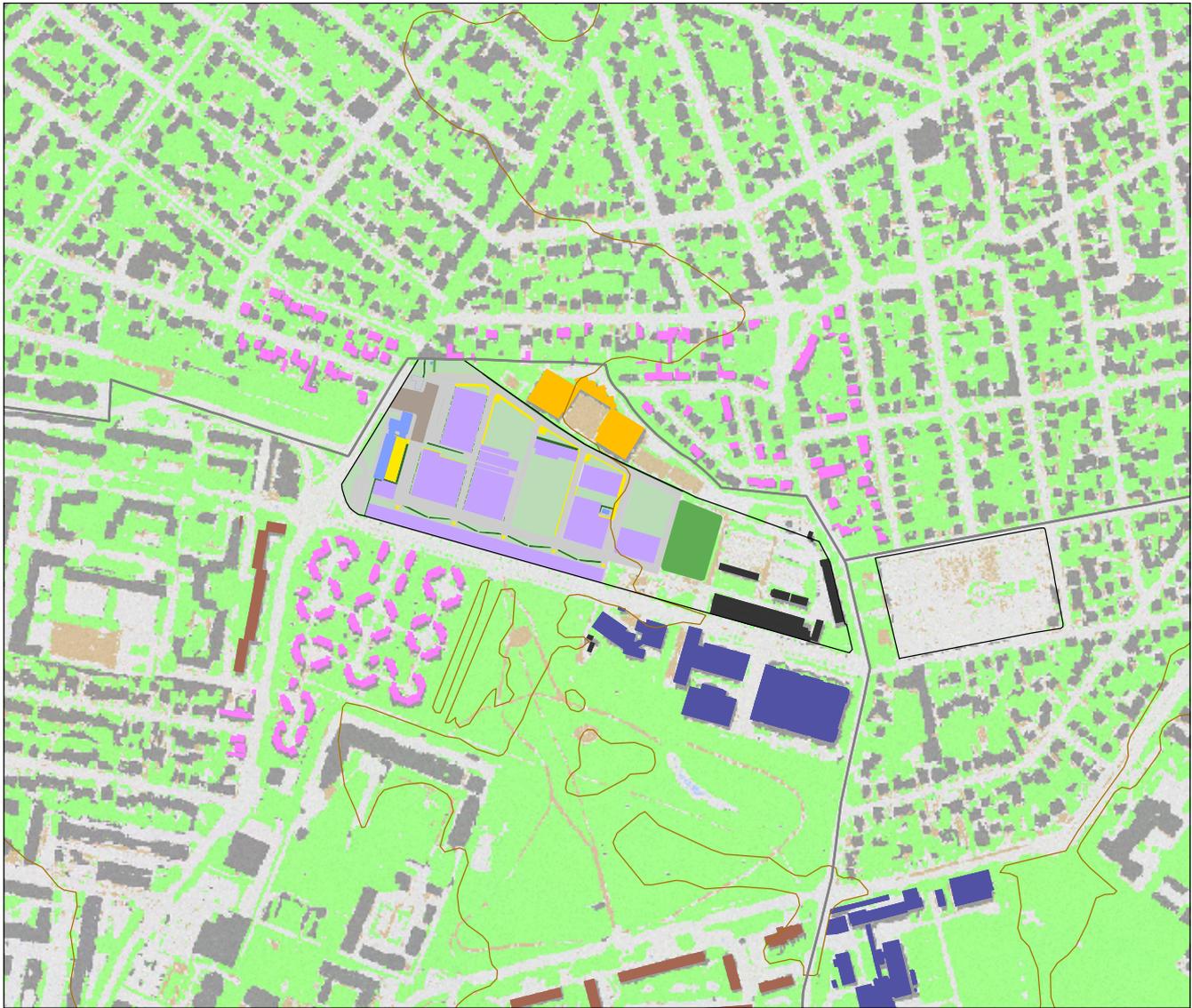
Types d'accès :

- accès véhicule service
- accès véhicule public
- accès piéton service
- accès piéton public (principal et secondaire)
- accès condamné



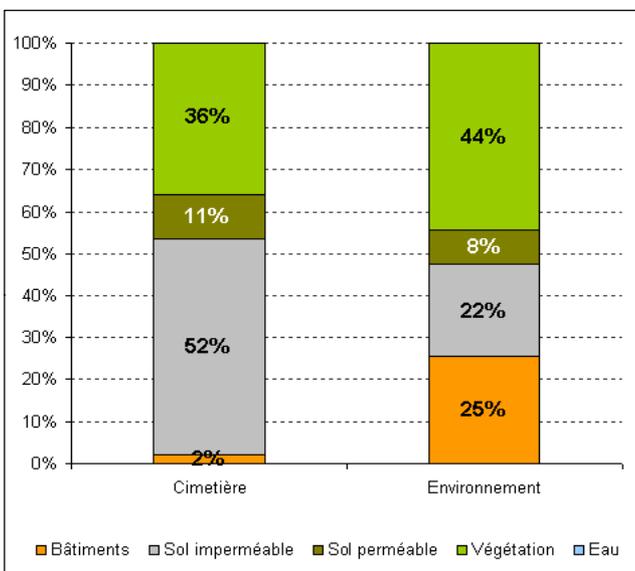
Environnement

NATURE DU SOL



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 90 Mètres



Aire observée

- bâtiment
- sol imperméable
- sol perméable
- végétation
- eau
- courbes de niveau

Fonctions dominantes des bâtiments :

- logement pavillonnaire
- logement immeuble bas
- logement grands ensembles
- bâtiment divers (local technique...)
- bâtiment commercial
- équipement public
- hôtel
- activité industrielle, usine

Cimetière

Types de nature du sol :

- eau
- asphalte, enrobé, béton
- dalle, pavé
- division imperméable
- sable, gravier, stabilisé
- nouvelle plantation
- pelouse
- végétation basse, couvre-sol
- végétation arbustive



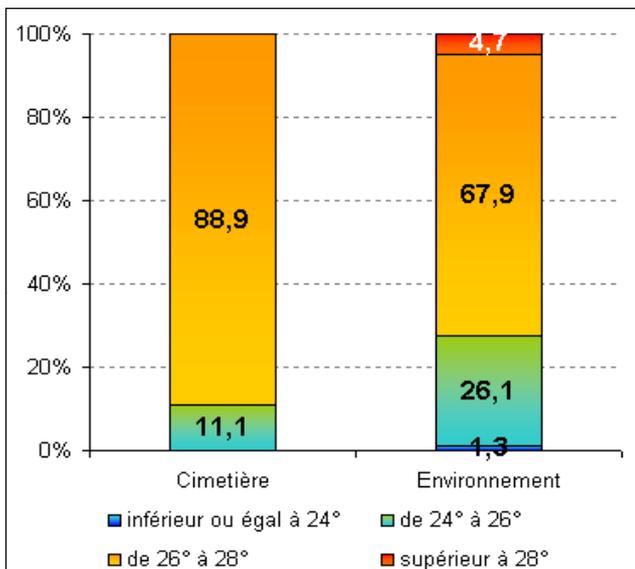
Environnement

TEMPERATURES DANS LES CIMETIERES ET LEUR ENVIRONNEMENT

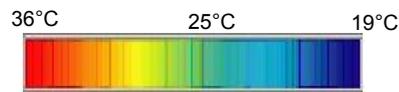


Sources : APUR, thermographie LANDSAT - août 2000 , photo aérienne 2008 (c) InterAtlas

0 20 Mètres
└─┘



Températures :



REPARTITION DES TEMPERATURES

	Minimum	Maximum	Moyenne
Cimetière			26.60
Environnement	23.30	32.50	26.46



Patrimoine

DESCRIPTION

Les structures du cimetière

Les bâtiments du cimetière ne présentent aucun intérêt particulier.

Distribution

Les monuments à valeur patrimoniale sont pratiquement absents. Les très rares cas relevés, constitués par les édicules des gens du voyage, se concentrent en deux lieux spécifiques à l'est et à l'ouest du cimetière.

Monuments collectifs

Les monuments collectifs sont absents.





Patrimoine

Ancien

Étant donnée sa création récente, deuxième moitié du xx^e siècle, ce cimetière ne présente aucun patrimoine ancien.

Ancien exceptionnel

Contemporain

Les tombeaux des xx^e et xxi^e siècles occupent la totalité de l'espace funéraire. Quelques exemples de la production sérielle en granito des années 1970 ont été repérés, mais leur intérêt est presque nul.

Contemporain exceptionnel ●

La particularité de ce cimetière réside dans la présence dans deux divisions séparées, d'un certain nombre de monuments funéraires des gens du voyage provenant des pays balkaniques. Ces tombeaux ont un grand intérêt ethnographique dont la valeur patrimoniale augmentera avec les décennies. Constitués en grande partie par de grands édicules en marbre poli, ces monuments présentent sur les stèles le portrait gravé d'un couple mari-femme à dimension réelle ainsi que d'autres éléments caractérisant les défunts (voiture, caravane, etc.) Pour certains cas, ces portraits sont constitués de statues des défunts, en

céramique blanche ou en marbre, et toujours à dimension réelle.





Situation, enjeux urbains
et d'aménagement des cimetières
du SIFUREP

Bondy
93

Intercommunal



Patrimoine

ÉTAT DE CONSERVATION

Le peu de monuments qui présentent un intérêt patrimonial sont dans un bon état de conservation.



Patrimoine

Typologie	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Chapelles et édicules		●			
Coffres hauts et sarcophages					
Dalles et stèles					
Obélisques et colonnes monumentales					
Monuments complexes					

Éléments du monument et arts appliqués	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Groupes sculptés et statues en pierre, métal ou terre cuite		●			
Torses et bustes en pierre, métal ou terre cuite					
Reliefs, protomés, portraits en pierre, métal ou terre cuite		●			
Supports verticaux et clôtures en métal					
Plaques et autres éléments en métal					
Fleurs et couronnes en céramique					
Éléments décoratifs en terre cuite, biscuit et grès					
Vases et florifères en métal, verre, céramique					
Vitraux					
Photos					

Exemples

Présence du patrimoine

● peu intéressants

● intéressants

● très remarquables

● très bas

●● bas

●●● moyen

●●●● élevé

●●●●● très élevé



Légendes



Densité cumulée de population et d'emplois salariés 1999 et 2004

Personnes/hectare

- moins de 10
- de 10 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 200
- plus de 200

- îlot de voirie planté, talus
- réseau ferroviaire



Les hauteurs de la végétation public/privé

Hauteur de la végétation dans les voies publiques, les infrastructures de transport, les terrains de sport, les cimetières, les jardins publics, les espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

Hauteur de la végétation hors des voies publiques, des infrastructures de transport, des terrains de sport, des cimetières, des jardins publics, des espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

- emprises d'équipements
- voies

